

Certificat de Compétences en Entreprise | Formations diplômantes et certifiantes | Management | Leadership | Gestion de Projet

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : ANIMER UNE EQUIPE DE TRAVAIL





En résumé

Délivré par CCI France et reconnu au niveau national, le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) est aujourd'hui recensé au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations de FRANCE COMPETENCES. RS5366: Consulter la fiche ici

Code RNCP / RS

RS5366

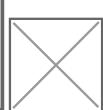
Référence

MLGP-0000-CCEAET-01

La certification peut se réaliser, soit par la constitution un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum), soit par la composition d'une étude de cas de 2 heures à l'issue un parcours de modules de formation chez CCI Formation soutenu auprès d'un jury de validation.

La certification est éligible au CPF. Vous pourrez ainsi financer, soit votre Parcours Certifiant, soit votre portefeuille de preuves mais aussi l'examen de certification.





CCI France Réseau CCE https://www.cci.fr/ressources/formation/formation-continue/cce

Cette formation animer une équipe de travail permet d'obtenir un Certificat de Compétences en Entreprise reconnu nationalement. Vous développerez des aptitudes clés en communication managériale, écoute active et motivation d'équipe. Grâce à des mises en situation manager, vous apprendrez à organiser le travail, gérer les conflits et mobiliser les compétences de vos collaborateurs. Vous perfectionnerez votre posture managériale, vos techniques de délégation et votre leadership en entreprise. Un accompagnement individualisé vous aide à valoriser votre expérience et à réussir l'évaluation des collaborateurs.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

- Formation animation de réunions efficaces.
- Formation manager une équipe commerciale.
- Formation management fonctionnel et et animation d'équipe transversale.
- Formation réunions managériales dynamiques.
- Formation courte gestion de projet.
- Formation team leader et management certifiante.





La certification repose sur les capacités de compétences :

- Capitaliser sur votre expérience professionnelle de manager et prendre du recul
- Valoriser vos compétences
- Etre acteur de votre parcours professionnel



Programme

Référentiel d'évaluation

- 1 Participation au choix des collaborateurs et à la gestion de leurs compétences
- Collaborer au choix des professionnels à mobiliser en menant des entretiens et en identifiant leurs compétences au regard des activités à conduire et des compétences à mobiliser, afin de constituer une équipe ou d'intégrer un nouveau professionnel au sein du collectif de travail.
- Expliquer les missions et le travail à produire en déterminant les modalités de suivi et d'évaluation des activités réalisées afin d'identifier les performances et les besoins de chacun en vue d'ajuster en conséquence les objectifs et priorités.
- Contribuer au développement des compétences des membres de l'équipe en identifiant les situations professionnelles présentant un intérêt particulier, afin de les utiliser comme supports d'information ou de formation auprès de l'ensemble de l'équipe.

2 - Organisation du travail de l'équipe

Analyser les dossiers, activités ou projets à réaliser en identifiant les objectifs à atteindre, les moyens à disposition, les délais à respecter et les contraintes à prendre en compte afin d'avoir des clefs de répartition du travail et de définir et hiérarchiser les priorités d'actions.

- Organiser les missions à conduire et le travail à produire par chacun, en tenant compte des compétences à mobiliser, et en expliquant les orientations et les priorités des actions à conduire, afin de mettre en place les conditions d'un travail collaboratif.
- Structurer le système de recueil et de transmission des informations nécessaires à l'accomplissement des tâches, afin de permettre à chacun de disposer des informations nécessaires à la réalisation de ses missions.
- Effectuer le suivi et le contrôle des activités réalisées par chacun des collaborateurs, en utilisant les outils de reporting définis, afin de décider des ajustements nécessaires à apporter à l'organisation du travail.
- 3 Amélioration de l'organisation et coordination du travail de l'équipe
- Identifier des solutions d'amélioration organisationnelle, en collectant des informations sur les tendances et innovations dans le domaine, afin d'évaluer leur possibilité d'adaptation à son équipe et son contexte de travail.
- Conduire des réunions de différente nature en mettant en œuvre des techniques d'animation et en utilisant des outils permettant de suivre l'état d'avancement des activités, afin de définir les réajustements nécessaires à leur bon déroulement.
- Utiliser des méthodes adaptées à l'étude des problèmes humains, techniques ou méthodologiques pouvant survenir, afin d'accompagner les membres de son équipe, dans l'identification des solutions pertinentes et la résolution des difficultés.
- Exercer une fonction de médiation lors de problèmes interpersonnels ou relationnels pouvant surgir, afin de trouver des solutions adaptées et respectant l'intérêt des différents acteurs concernés.
- Etablir le bilan des actions et projets menés collectivement, en s'assurant de l'atteinte des résultats escomptés et/ou en mesurant les écarts avec les objectifs initialement définis, afin d'identifier les améliorations possibles et de les communiquer au collectif et à la hiérarchie.



Méthodes pédagogiques



Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de formateur expert de son domaine.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.